

BATIMENT

FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DESCRIPTIF DU TRAVAIL

Le titulaire de ce BP met en œuvre des produits dits « humides » (briques, carreaux de plâtre, plâtres) ou des produits « secs » (plaques, matériaux composites ayant une fonction acoustique, thermique ou de sécurité incendie).

Il intervient, seul ou en équipe, dans l'aménagement intérieur des bâtiments (réalisation de doublages, cloisons, plafonds, sols).

Son travail va de la préparation du chantier à la réception des travaux en passant par le contrôle.

Il peut aussi animer une équipe de quelques personnes.



COMPETENCES DU METIER

- Préparer le poste de travail
- Construire des ouvrages communs et de conception complexe en briques plâtrières, en plaques sur ossature, en carreaux
- Réaliser des enduits en plâtre
- Réaliser un doublage isolant thermo-acoustique
- Réaliser une chape sèche légère
- Poser des éléments décoratifs
- Réaliser des enduits et poser des bandes
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier

Vous trouverez également des informations sur cette formation

- www.letudiant.fr
- www.onisep.fr
- www.orientation-paysdelaloire.fr

Etre apprenti tout en restant au lycée

CONDITIONS D'ACCES

Accessibilité à l'issue d'un CAP du même secteur

PUBLICS CONCERNES

Être âgé(e) de moins de 30 ans

DUREE DU CONTRAT

24 mois en apprentissage

INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce technicien exerce son métier au sein d'entreprises de second œuvre du bâtiment.

Elles interviennent dans les secteurs de la construction, la rénovation, la restauration et la réhabilitation.

POURSUITE D'ETUDES

BTS Aménagement finition



CFA EDUCATION NATIONALE LOIRE-ATLANTIQUE

02 40 92 07 70

cfa.en.44@ac-nantes.fr

www.cfa-en-44.fr

Site de formation : Saint Herblain (44)
UFA MICHELET